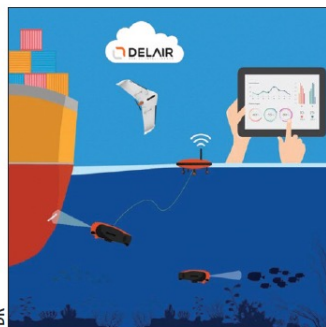


**Drones.** Le Toulousain étoffe son offre dans le milieu maritime au profit des secteurs de l'industrie et de la Défense.

## Delair met la main sur Notilo Plus

**O**n connaissait les drones aériens, il faudra désormais s'habituer aux drones maritimes. C'est en effet sur ce nouveau marché que met un pied Delair, spécialiste des drones de grande élévation dédiés aux applications industrielles, de sécurité et de défense. Le Toulousain qui a lancé à l'été 2022 la commercialisation d'un nouvel aéronef, le DT 46, complémentaire des Delair UX11 et Delair DT26 (*lire la Gazette du Midi du 4 juillet 2022*), vient en effet d'acquérir Notilo Plus, une start-up créée en 2016 et basée à Marseille, qui développe des drones sous-marins et une plateforme logicielle basée sur l'intelligence artificielle pour l'analyse des images recueillies. Ces équipements sont dédiés à l'inspection d'infrastructures sous-marines, telles que coques de bateaux, barrages, réseaux d'éoliennes off shore, dans les secteurs de l'industrie et de la Défense.

Les activités des deux entreprises sont en somme très connexes ce qui explique ce rapprochement. Qui plus est, les deux entreprises se connaissent bien. Elles ont déjà



Delair propose désormais une offre complète pour le milieu maritime avec à la fois des drones aériens et sous-marins. À droite, le drone sous-marin Seasam.

collaboré en 2022 dans le cadre de missions commandées par Naval Group pour le compte du SSF (Service de Soutien de la Flotte) afin de réaliser l'inspection du porte-avions Charles de Gaulle.

L'entité Notilo Plus, renommée Delair Marine, « est à la pointe des dernières évolutions technologiques, indique Bastien Mancini, PDG de Delair, et vient compléter notre offre et notre gamme de produits sur les deux marchés sur lesquels nous sommes déjà positionnés, l'inspection industrielle et la Défense. Le drone sous-marin développé par Notilo Plus est fiable, performant et capable d'embarquer tout type de capteur. Il

nous est apparu comme l'alter ego aquatique de nos drones aériens. La plateforme logicielle Notilo Cloud, qui devient Delair Cloud permet d'offrir un service intégrant les plus récentes technologies d'intelligence artificielle appliquées au monde sous-marin dans un environnement cloud souverain. »

### SYNERGIES TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES

Le droniste poursuit, ce faisant, sa stratégie de croissance externe qui doit le conduire à devenir le leader européen d'ici 2030, une ambition affichée à l'occasion de la célébration du 11<sup>e</sup> anniversaire de

la start-up toulousaine. Ce rachat, qui s'appuie sur des synergies technologiques et commerciales, permettra, assure le Toulousain, « de pérenniser et de développer l'activité de Notilo Plus », placée en redressement judiciaire en juillet dernier. L'entreprise conservera son implantation marseillaise. La conception et la production des drones, qu'ils soient aériens ou sous-marins, devraient demeurer en France.

Grâce à cette acquisition, Delair dispose désormais d'une offre de solutions très large, qui lui permet, assure Bastien Mancini, de se positionner « comme un acteur important en France de l'inspection d'infrastructures et bâtiments navals, civils et militaires : navires, éoliennes off shore, infrastructures portuaires, etc. avec une solution entièrement souveraine, conçue et fabriquée en France, à très haute valeur ajoutée ».

Présente dans plus de 70 pays avec des milliers de drones en opération, Delair emploie 60 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 7 M€ en 2021 pour un bénéfice de 1,5 M€. **A. B.**